

### AU SOMMAIRE

**Pesticides et environnement**  
**Stockage de l'eau : irrigation durable ?**  
**Réalisation d'un documentaire sur l'eau**  
**Faites du Bio ! Portraits...**



### ÉDIT'EAU

#### IL Y A BIO ET BIO !

Qu'y a-t-il de commun entre la tomate goûteuse de mon AMAP et le concombre bio sous plastique venant d'Argentine ? Pas grand chose même si les deux se revendiquent « bio ». D'un côté un produit local, de saison et une philosophie de circuit court, de l'autre un produit soumis au marché et rémunérant mal le producteur, avec une logique de pression sur les prix qui va inciter à l'intensification avec les mêmes logiques de marché, conduisant aux mêmes endettements que pour l'agriculture conventionnelle.

Le bio est-il victime de son succès ? 10% de progression par an depuis quelques années, presque 6% des surfaces en France et une majorité de la population qui en consomme régulièrement. Forcément, ce marché attire les requins de tous bords, d'autant que les circuits marchands libéraux ont un talent certain pour le greenwashing. Toutes les enseignes proposent maintenant des produits bio. Mais d'où viennent-ils ? Jugez plutôt : 50% des produits bio vendus en France sont des importations, 45% sont vendus en supermarché contre 37% en magasins bio spécialisés et 18% en circuits courts.

Le cahier des charges du bio a baissé et notamment dans l'élevage on peut maintenant trouver des agriculteurs bio s'autorisant tous les traitements permis par le cahier des charges (par exemples 3 traitements médicamenteux par an pour une poule pondeuse) qui feront moins bien qu'un agriculteur conventionnel soucieux de diminuer ses traitements. De plus, la réglementation peut être contournée, en Andalousie par exemple. Tout cela pour satisfaire les exigences en termes de coût des acheteurs nationaux très peu nombreux et donc en position de trust.

Alors, que faire ? Et bien, acheter local et de saison bien sûr, si possible en circuit court ou au moins en magasin bio. Heureusement, il semble que les français se désintéressent un peu de la grande distribution et 71% d'entre eux préfèrent acheter français. Tant mieux car les produits importés cumulent beaucoup de problèmes : ils consomment beaucoup de gaz à effet de serre pour leur transport, les pays qui les produisent préfèrent exporter pour une clientèle aisée plutôt que de nourrir leur propre population, et c'est une cause d'accaparement des terres...

L'agriculture Bio paysanne a, elle, fait ses preuves en matière de gain sur la biodiversité et la qualité de l'eau. C'est donc tout naturellement que l'APIEEE organise avec les producteurs l'événement *Faites du Bio* qui permettra de donner de la visibilité aux acteurs locaux, de promouvoir une consommation responsable et d'encourager le dialogue citoyen.

Cet événement dont la fête est l'aboutissement a été accompagné en amont par un cycle de 3 conférences sur les pesticides et par la diffusion juste avant la fête des films « Futur d'espoir » et « 0% phyto, 100% bio ». La conférence de Vincent Bretagnole, Directeur de Recherche au CNRS de Chizé est retranscrite ci-après.

Vous l'aurez compris, en plus d'une fête, c'est un pas vers la transition que nous vous invitons à faire avec nous !

Joëlle Lallemand  
Présidente de l'APIEEE

### PESTICIDES ET ENVIRONNEMENT

#### L'agriculture intensive est la deuxième cause de perte de biodiversité

L'agriculture intensive en raison de la transformation des paysages qu'elle a engendrée est la deuxième cause du risque d'extinction planétaire de la biodiversité juste après l'exploitation directe des ressources naturelles, le changement climatique étant relégué à la 7ème place. Avec la révolution « verte », les agriculteurs ont remplacé les mécanismes de régulation interne de l'écosystème par des contrôles externes, en utilisant largement les engrais, les pesticides et la mécanisation. Les effets négatifs de cette agriculture intensive sont maintenant bien documentés, et le système est reconnu comme non durable d'un point de vue environnemental, et même économique.



#### Agro-écologie : remettre la biodiversité et les processus écologiques au cœur du fonctionnement de l'écosystème agricole (ou agroécosystème)

Le principal défi de l'agriculture pour les prochaines décennies est donc de répondre aux besoins alimentaires d'une population mondiale croissante sans sacrifier davantage l'intégrité des paysages ni l'environnement global: réduire les effets négatifs de cette activité économique (sur la biodiversité, l'eau, la santé publique) pourtant nécessaire, répondre au défi du changement global, tout en continuant à produire notre nourriture en quantité et qualité. L'agro-écologie, une alternative au modèle agricole productiviste, remet la biodiversité et les processus écologiques au cœur du fonctionnement de l'agroécosystème à travers la valorisation de leurs rôles dans la fourniture de biens que les sociétés humaines tirent des écosystèmes (ce que l'on appelle les services écosystémiques).

## LA ZONE ATELIER PLAINE & VAL DE SÈVRE

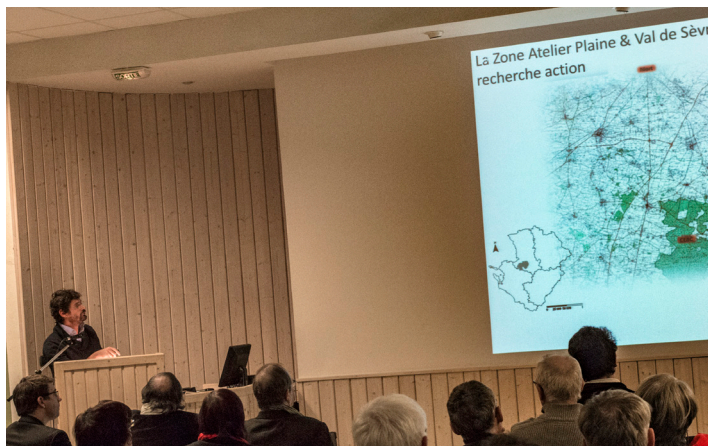
Plusieurs exemples illustrent l'approche agro-écologique. Des travaux de recherche, concrets et opérationnels, permettent d'évaluer ainsi les liens entre changements socio-économiques, l'évolution des pratiques agricoles ou du territoire, la dynamique de la biodiversité et la provision de services écosystémiques. Ces recherches proviennent d'un site d'étude unique en France, la Zone Atelier « Plaine & Val de Sèvre », un territoire agricole de 450 km<sup>2</sup>. Y sont étudiées par le CNRS de Chizé et ses partenaires (INRA, Instituts agricoles ou apicoles, etc.), les pratiques agricoles, l'utilisation des pesticides, leur impact sur la biodiversité, l'agriculture biologique, ou la conservation de la nature et des espèces remarquables.

### La gestion des adventices et des insecticides

La gestion des adventices en particulier, repose massivement sur l'utilisation des herbicides, ce qui a engendré un effondrement de la diversité de la flore, des pollinisateurs sauvages et domestiques qui dépendent de cette flore, ainsi que des problèmes de santé publique. Des solutions alternatives pour gérer la flore adventice sans pertes de rendements restent à découvrir, mais nous avons posé les premiers jalons en ce sens en mettant en évidence l'absence de relation entre rendement, herbicides et abondance adventice. Des expérimentations, avec les agriculteurs, sont en cours pour évaluer économiquement les effets d'une baisse de recours aux herbicides, à la fois sur les rendements et sur les revenus agricoles. Nous avons également démontré le rôle crucial des adventices (notamment le coquelicot) dans le maintien des abeilles domestiques.

Grace au dispositif de recherche « ECOBEE », qui est constitué de ruches disposées sur la Zone Atelier en partenariat avec l'INRA du Magnreau, nous avons pour la première fois démontré l'effet des néonicotinoïdes sur la survie des abeilles en condition de butinage (à la suite de ces résultats, le Ministre en charge de l'Agriculture, Mr S. Le Foll, a décidé d'un moratoire sur le colza Cruiser, décision suivie dès 2013 au niveau européen).

L'ensemble de ces recherches montre qu'il est possible de concilier agriculture et environnement, autour de projets de territoires portés par l'ensemble des acteurs; au-delà des agriculteurs, les citoyens ont aussi un rôle crucial à jouer, comme les décideurs, les politiques et les gestionnaires.



Vincent Bretagnole – Directeur de recherche au CEBC-CNRS de Chizé  
Pour en savoir plus : <http://www.za.plainevalsevre.cnrs.fr/>

## MESSIEURS LES MINISTRES, S'IL VOUS PLAÎT !



On nous a bassiné tout l'été avec la sécheresse, les rivières sans eau, l'agriculture qui souffre et les inquiétudes pour l'eau potable. Etait-ce pour préparer ce plan climat qui prône les retenues d'eau comme des solutions miracles ?

Qui en effet, sans passer pour un égoïste de la pire espèce, pourrait refuser de sauver les agriculteurs, les milieux naturels et notre eau potable par dessus le marché ?

C'est oublier que ceux qui crient le plus fort sont justement ceux qui ont causé les problèmes par leurs prélèvements d'eau inconsidérés. Et ils omettent opportunément de préciser que si les bassines avaient déjà été construites, on n'aurait pas pu les remplir cette année faute d'eau dans les nappes.

Concernant nos bassines locales, cela a déjà été dit, mais peu, voire pas, relayé par la commission d'enquête sur les réserves de substitution, que ce projet était socialement injuste et creusait les inégalités entre irrigants et non irrigants. Mais même les irrigants se voient clivés en 2 catégories entre ceux qui auront directement accès aux bassines et les autres. Ces autres à qui on a forcé la main en menaçant de limiter leurs droit à prélever l'eau s'ils n'adhéraient pas. La preuve, le nombre relativement faible d'avis favorables aux bassines : moins de 20% des agriculteurs concernés.

Ce projet est par ailleurs économiquement incertain : condamner 200 ha de terres qui auraient dû produire, payer l'eau utilisée, ne pas pouvoir utiliser les bassines 1 année sur 10 (hypothèse optimiste) ... est-on certain que ce sera compensé par un surcroît de productivité dans un contexte de volatilité des prix et de changement climatique ?

Enfin, ce projet est écologiquement désastreux : des bassines sur des têtes de bassins, des chevelus de rivières et des zones Natura 2000, tout ça sans avoir évalué les effets cumulés de l'ensemble des retenues sur la globalité des bassins versants ! Sans compter qu'une productivité accrue s'accompagnera forcément d'une augmentation d'intrants et donc de pollution.

Non, nous ne sommes pas des égoïstes irresponsables : nous aussi voulons sauver les agriculteurs, mais nous ne voulons pas laisser pour compte les éleveurs (pas seulement ceux qui servent d'alibi aux bassines) et les laisser à la merci de coopératives cupides, nous n'acceptons pas que des agriculteurs bio soient au bord de l'asphyxie parce qu'ils attendent leurs primes en retard de 2 ans, nous aimerions voir baisser nitrates et phytos dans l'eau de nos rivières. Et excusez-nous de ne pas plaindre les irrigants qui exportent notre eau sans vergogne sous forme de céréales qui ne créent pas la moindre plus-value locale.

Messieurs les ministres, s'il vous plaît, revenez sur terre et encouragez plutôt les méthodes reposant sur l'agro écologie, la protection des sols et des zones humides, la recharge des nappes phréatiques par la replantation d'arbres et de haies, l'utilisation de systèmes de cultures plus résilient. Vite !

Joëlle Lallemand



### CONFÉRENCE GESTICULÉE DE AURÉLIE ROUSSARY

La conférence gesticulée est un outil d'éducation populaire et de ... démocratie. C'est une prestation hybride entre un spectacle et une conférence. C'est la rencontre entre des « savoirs chauds » (savoirs de vie et populaires utiles à l'action collective) et des « savoirs froids » (savoirs théoriques et politiques) . Le tout agrémenté d'humour et d'auto-dérision.

Aurélié Roussary est sociologue indépendante. Elle a soutenu sa thèse à l'Université de Toulouse le Mirail sur la gestion publique de l'eau potable en 2010. Depuis, elle travaille avec différents organismes publics de recherche sur les questions de santé et d'environnement, et plus récemment sur les inégalités sociales dans le domaine de l'accès à l'eau (Programme Effijie, Irstea de Bordeaux).

Sa présentation du 3 septembre est une conférence gesticulée  
**Méfiez-vous de l'eau qui dort... Les dessous du robinet**

Quasiment tous les ménages français sont alimentés par un service public et une eau du robinet conforme aux normes sanitaires, le droit d'accéder à l'eau potable dans des conditions économiquement acceptables par tous est inscrit dans la loi ...Tous égaux alors ! C'est ça la justice sociale ! Hum oui... ou pas...

Parce que quand même, les ressources en eau sont de plus en plus contaminées, le prix de l'eau n'arrête pas d'augmenter, de plus en plus de personnes ne peuvent plus payer leur facture ...

Entre sociologie et récits de vie, de nombreux enjeux de notre société se révèlent dans un verre d'eau.



### CLAIRE-LISE CALLADINE & PATINATURE

Enseignante pendant 27 ans, j'ai choisi de changer de métier en 2015, pour monter mon entreprise de peintures naturelles PATINATURE.

Depuis longtemps, je suis soucieuse de l'impact des pratiques humaines sur l'environnement. Écologiste convaincue et militante, j'ai donc cherché une activité qui me permettait de concilier mon désir de préservation de notre nature et la transmission aux autres de techniques plus respectueuses pour l'environnement.



Avant la submersion des produits issus de la pétrochimie, nos anciens utilisaient les produits naturels qu'ils avaient autour d'eux pour fabriquer des peintures. Ainsi avec de la caséine (protéine du lait de vache), de la chaux et du Blanc de Meudon (craie), on peut confectionner une peinture qui peut s'appliquer sur le bois et les murs intérieurs. Il est possible avec cette technique très basique d'obtenir une variété infinie de rendus différents. Pour des peintures extérieures, les badigeons à la chaux et la peinture suédoise (peinture à la farine) pour le bois sont utilisables. C'est celle-ci qui sera utilisée pour repeindre la porte de l'atelier à la Faites du Bio. À l'atelier Patinature basé à Montigné, près de Celles-sur-Belle, je peins des meubles, sur commande et des cuisines. Je propose également des stages en week-end pour apprendre à faire sa peinture à la caséine.

Renseignements sur [www.patinature.fr](http://www.patinature.fr) et au 06 33 02 46 61.

## MON EXPÉRIENCE DE GESTION BIO

Témoignage d'un élu : Roger Largeaud ne pouvant pas participer à notre débat citoyen nous parle ici de ce qui se passe dans sa commune de Ste Néomaye.

*L'APIEEE me demande de témoigner de mon expérience de gestion bio de notre cantine scolaire, voici donc notre exemple sur la Commune de Sainte-Néomaye.*

*Nous avons mis en place la démarche bio et/ou local il y a 8 ans, Nous y avons associé les parents d'élèves qui ont intégré une commission municipale composé de 2 élus, 6 parents et les 2 cantinières. Les membres de cette commission participent aux orientations, aux choix des menus et à l'élaboration du règlement intérieur de la cantine. La priorité a été donnée aux circuits courts tout en recherchant le bio. Sans s'imposer 100% de bio nous avons commencé à prendre des contacts avec des producteurs locaux et petit à petit nous avons étoffé la liste de nos fournisseurs. En épicerie et produits secs, nous effectuons des commandes auprès de notre épicerie locale et lui avons demandé de se fournir avec le magasin bio l'eau vive.*

*Nous recherchons une démarche gagnant / gagnant ; nous acceptons le juste prix du producteur sans le négociateur, en contrepartie nous lui demandons une livraison. Nous adaptions nos menus en fonction des productions de nos différents producteurs et de la saisonnalité.*

*Au début de cette démarche nous avons changé le matériel de cuisine, qui était vieillissant. Nous avons opté pour du matériel professionnel permettant la cuisson basse température; Ainsi, parfois nos cantinières préparent la veille le plat du lendemain en programmant la nuit une cuisson à basse température. L'an dernier notre boulangerie a fermé ses portes, nous l'avons bien regretté. Nous avons depuis contractualisé avec la boulangerie Renaudet de La Crèche en lui demandant de fournir des pains bios à tous les repas. Nous avons mis en contact cette même boulangerie avec notre supérette pour offrir à la clientèle un dépôt de pain qui fonctionne aujourd'hui très bien.*

*Nous sommes très satisfaits de nos différents fournisseurs dont fait partie Mme Bost, nous avons également de la viande du GAEC la Renéamière, des desserts de la miche aux moines de St-Martin de St-Maixent, les yaourts de la Bazinière de St-Maixent de Beugné, les fromages bio d'Azay le Brûlé, les volailles de chez Mr Fréchet de Nanteuil.*

*Sur la commune nous avons un maraîcher bio, nous lui prenons les légumes de saison en fonction de sa production. Nous pourrions faire encore plus mais souhaitons privilégier le local. Au final sommes heureux de proposer chaque jour des repas cuisinés aux enfants avec de nombreux produits bios comme le pain, les légumes frais, les viandes de bœuf et porc, les fromages de chèvres, les saucisses, une partie de l'épicerie et quelques fruits.*

Roger Largeaud  
 Maire de Sainte-Néomaye

## VIE DE L'ASSOCIATION

### RÉALISATION D'UN DOCUMENTAIRE SUR L'EAU

Vous l'avez compris : le partage de l'eau ça ne coule pas de source! On le voit bien avec ces informations qui nous arrivent au compte gouttes à mesure que la sécheresse s'installe! Les décisions prises ne sont pas claires comme de l'eau de roche...

C'est pourquoi l'APIEEE veut apporter de l'eau au moulin en créant un documentaire sur ce sujet. Voici une photo du making of de ce documentaire qui devrait sortir à la fin de l'année.

Déjà une dizaine d'interviews réalisées avec notre réalisateur Aurélien Prudor (déjà primé sur le documentaire scientifique « independence days »).

Joëlle Lallemand



## VIGILANCE HAIES

Les aides de la PAC sont maintenant conditionnées à certaines exigences. L'une d'elles est la conservation des haies (d'une largeur de moins de 10m) présentes au 1er janvier 2015. De même pour le "paiement vert" il faut conserver 5% de "Surface d'Intérêt écologique" (mares, bandes enherbées, haies...) Le non respect des haies peut donc donner lieu à un abattement ou une suppression de prime. Ces mesures devraient inciter à protéger les haies, voire à en replanter. Cependant, des "accidents" sont toujours possibles (taillages trop "serrés", coup de désherbant malheureux, et tout ce qu'un esprit inventif peut trouver pour détruire une haie sans en avoir l'air...)

Si vous constatez une destruction abusive de haies, vous pouvez en informer l'association Prom'haies et la DDT en fournissant si possible une photo et la localisation précise du "délit".

## SUR INTERNET



<http://apieee.org/>



<https://www.facebook.com/APIEEE.79>



<https://twitter.com/APIEEE79>

## SUR L'AGENDA DE LA RENTRÉE

**2 & 3 SEPTEMBRE 2017**

**FAITES DU BIO!**

**SAMEDI 2 À CHIZÉ**

MARCHÉ DE PRODUCTEURS ZONE DE GRATUITÉ  
JEU DE PISTE - BALADE NATURE  
PARTAGE DES SAVOIR-FAIRE  
ANIMATIONS  
RENCONTRES ÉCOCITOYENNES  
PROJECTION DE FILMS  
RESTAURATION BIO

**DIMANCHE 3 AU PUY DES FOSSES**

MARCHÉ FERMIER  
ÉCO CONSTRUCTION  
PIQUE-NIQUE FERMIER  
BALADES NATURE

**FAITES DU BIO !**  
**SAMEDI 2**  
À CHIZÉ  
**DIMANCHE 3**  
AU PUY DES FOSSES

La Faites du Bio réunit une soixantaine de producteurs et associations ainsi que de nombreux bénévoles que nous remercions chaleureusement.

## UNE ASSOCIATION NE PEUT EXISTER SANS LES BÉNÉVOLES. L'APIEEE A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN, ADHÉREZ À L'ASSOCIATION !

### Bulletin d'adhésion à l'APIEEE

Se taire c'est accepter...adhérer c'est agir !

Je souhaite être de celles et ceux qui ont conscience de la valeur de l'eau, de la nécessité de défendre l'eau potable, les rivières, notre patrimoine commun l'eau ! J'apporte mon soutien à l'APIEEE et souhaite y adhérer

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Souhaite rencontrer un administrateur de l'APIEEE  oui  non

Verse une cotisation de  10 €  20€  autre : ..... €

Par chèque  espèces

Souhaite recevoir un reçu fiscal (à partir de 20 €)

La cotisation fiscale est de 46 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable la cotisation annuelle comprise l'abonnement à l'INFEAU le bulletin de l'association.

Envoyer le bulletin à l'APIEEE rue de l'hôtel de ville 79170 CHIZÉ



**2017 APIEEE**  
Association de Protection, d'Information et d'Etude de l'Eau et de son Environnement

**ADHÉSION**

**Et aussi,...**  
**23-24 SEPTEMBRE À POITIERS**  
**7-8 OCTOBRE À PARTHENAY**

**ALTERNATIBA Poitiers**

23 & 24 SEPTEMBRE 2017

PAROISSE BLOISAC

ENTRÉE GRATUITE

CHANGÉONS LE SYSTÈME PAS LE CLIMAT!

Village des alternatives

DECOUVRIR : ÉNERGIE, BIEN-ÊTRE, ÉDUCATION, ENVIRONNEMENT, PARTAGER HABITAT, SANCTUAIRE, SOLIDARITÉ, ÉNERGIE BIOGÉNÉRÉE, AGIR

**8e ECO FESTIVAL**

ENVIRONNEMENT SOCIAL ÉCONOMIE

**ÇA MARCHE !**

7 & 8 Octobre 2017

Parthenay (79)

Films, Ateliers, Conférences, Salon des exposants, Marché de producteurs

07 71 17 04 67

www.eco-festival-ca-marche.fr

## PARTENAIRES DE LA FAITES DU BIO !



Y Faucon - Tédélec-Sictom de Loubeau

Responsable de la publication : Joëlle Lallemand - APIEEE. Maquette : Alain Buchet  
Rédaction des articles : Joëlle Lallemand, Vincent Bretagnole, Roger Largeaud  
Coordonnées : APIEEE, place de la mairie, 79170 Chizé - Nouvelle Aquitaine  
Tél : 05 49 08 87 62 - Mèl : [contact@apieee.org](mailto:contact@apieee.org)

L'APIEEE est membre de

